

COMMUNE DE GIRONDE-SUR-DROPT

DELIBERATION SEANCE DU 21 JANVIER 2013

L'an deux mille douze, le vingt et un janvier à vingt heures le Conseil Municipal de GIRONDE SUR DROPT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOS.

Présents : Mmes BERGADIEU, BIRAS, MM BANCILLON, BARRAULT, BOLZAN, BOS, CHASTRES, FLAZINSKA, LARROZE, ROSOLEN.

Absents ayant donnés pouvoir : Mme MAU (CHASTRES).

Absents : Mme BENTEJAC, Mme FEMENIAS Sabine, Mr FEMENIAS Eric, Mr LACOSTE.

Date de la convocation : 15 janvier 2013.

Monsieur BANCILLON Jean-Philippe a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au secrétaire désigné de bien vouloir donner lecture du procès verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant faite, le procès verbal est adopté.

D.E.T.R.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du travail engagé avec la commission enfance jeunesse sur les travaux à envisager sur les bâtiments scolaires. En effet, il serait nécessaire d'agrandir le préau existant de la cour de l'école maternelle et de construire un abri vélos. Il est également prévu de refaire une partie de la toiture du groupe scolaire, aujourd'hui vétuste, ce qui permettrait de ne plus avoir d'infiltration d'eau et d'effectuer des économies d'énergie, compte-tenu des travaux d'isolation. Il est envisagé la pose d'une clôture et d'un portail, sur le terrain côté rue des tanneries, afin de sécuriser l'aire de jeux actuelle et la réfection de la liaison couverte entre les 2 bâtiments, qui s'avère aujourd'hui très vétuste, voire dangereuse.

Monsieur le maire propose au conseil de déposer auprès de Mr le Sous-Préfet un dossier de subvention dans le cadre de la D.E.T.R (dotation d'équipement des territoires ruraux), qui nous permettrait d'obtenir une aide pouvant atteindre 35 % du montant H.T. des travaux.

Le montant prévisionnel des travaux et le plan de financement sont les suivants :

Dépenses :

- Extension du préau	36 863,00 €
- Réfection liaison couverte	7 527,00 €
- Toiture, réfection, isolation et étanchéité	57 500,00 €
- Divers	2 000,00 €

- La pose de clôture et portail	3 123,57 € HT
- Honoraires maîtrise d'œuvre	8 311,20 €
- Contrôle SPS	1 000,00 €
- Bureau de contrôle	2 000,00 €
Soit un total H.T. de	118 324,77 €
Soit un total TTC de	141 516,43 €

Recettes :

- D.E.T.R.	37 454,75 €
- subvention du Conseil Général	9 350,00 €
- Emprunt	90 000,00 €
- Autofinancement	4 711,68 €

Le Conseil Municipal, approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire de déposer auprès de Monsieur le Sous-préfet un dossier de demande de subvention. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013.

SUBVENTION « AIDE à L'ENSEIGNEMENT DU 1^{er} DEGRE »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux à engager sur les bâtiments scolaires. En effet, il est nécessaire de refaire une partie de la toiture, celle-ci aujourd'hui devenue vétuste, des travaux de réfection, d'isolation et d'étanchéité sont indispensables. Il est également prévu l'agrandissement du préau de la maternelle et la construction d'un abri vélos.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide au Conseil Général de la Gironde, dans le cadre de « l'aide à l'enseignement du 1^{er} degré », celle-ci pouvant atteindre 11000 €, diminué du coefficient de solidarité de 0,85 pour notre collectivité, soit 9350 €.

Le montant prévisionnel de travaux et le plan de financement est le suivant :

Dépenses :

- Extension du préau	36 863,00 €
- Réfection liaison couverte	7 527,00 €
- Toiture : Réfection, isolation et étanchéité	57 500,00 €
- Clôture et pose d'un portail	3 123,79 €
- Divers	2 000,00 €
- Honoraires maîtrise d'œuvre	8 321,20 €

- Contrôle SPS	1 000,00 €
- Bureau de contrôle	2 000,00 €
Soit un total H.T. de	118 324,77 €
Soit un total TTC de	141 516,43 €

Recettes :

- D.E.T.R.	37 454,75 €
- subvention du Conseil Général	9 350,00 €
- Emprunt	90 000,00 €
- Autofinancement	4 711,68 €

TRAVAUX VOIRIE 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux de voirie 2013, qui concerne la rue Maxime Lafourcade, une partie de la rue André Dupuy-Chauvin (VC 6) et la place de la gare. Ces travaux ont pour objet la réfection de ces voies, la création de place de parking et la maîtrise des eaux pluviales. Ils permettront également de conforter et développer le commerce local.

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de solliciter l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du FDAVC, pour les travaux de voirie et de maîtrise des eaux pluviales rue Maxime Lafourcade et rue André Dupuy-Chauvin. Le montant maximal de la subvention étant de 26 600 €, diminuée pour notre collectivité par le coefficient départemental de solidarité de 0,85.

Monsieur le Maire propose également de demander au Conseil Général « l'aide à l'aménagement de sécurité » pour le parking de la gare, représentant un montant de 8 000 €, diminuée du C.D.S. de 0,85.

Les montants estimatifs des travaux et les plans de financement sont les suivants :

Rue Maxime Lafourcade et rue André Dupuy-Chauvin :

Dépenses :

- Travaux H.T.	144 402,60 € H.T.
Soit TTC	172 705,51 € TTC

Recettes :

- FDAVC	22 610,00 €
- Emprunt	150 000,00 €
- Autofinancement	95,51 €

Place de la gare :

Dépenses :

- Travaux H.T.	32 676,76 €
Soit TTC	39 081,41 €

Recettes :

- Aide « aménagement de sécurité »	6 800,00 €
- Emprunt	30 000,00 €
- Autofinancement	2 281,41 €

Après quelques discussions, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le programme de travaux et charge Monsieur le Maire de déposer auprès du Conseil Général les dossiers de demande de subvention. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et charge le Maire de déposer auprès de Mr le Président du Conseil Général un dossier de demande de subvention. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013.

LOCAL FOURNIL

Le local de l'ancien fournil actuellement inoccupé, le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Pays pour engager une étude de faisabilité. Etant bien entendu que le futur projet portera que sur un commerce en adéquation avec les commerces environnant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

Infos :

Orientations budgétaires

Le Conseil municipal, en tenant compte des priorités budgétaires, a brossé le panorama des projets à mener à bien sur l'exercice 2013 et concernant en particulier :

- la voirie
- les bâtiments communaux
- le personnel et le plan de formation...

En parallèle, chaque projet a été évalué en terme de financement : montant en modalités (autofinancement, emprunts...)

Dossier RISO

Les entretiens se sont poursuivis entre la Sté RISO, fournisseur de l'appareil et prestataire de service pour les duplicopieurs de la commune (médiathèque, école). Proposition a été faite par l'entreprise pour réduire durée et coûts pour la municipalité d'ici l'échéance du contrat en 2015. Selon la proposition qui sera validée, le renouvellement du contrat pourrait être assuré

avec un autre fournisseur, un autre appareil et des modalités plus économiques pour le contribuable de Gironde sur Dropt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45 et ont signé les membres présents.